

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1971 B 00051

Numéro SIREN : 971 500 517

Nom ou dénomination : COGERA

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2022 sous le numéro de dépôt A2022/019120

COGERA

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
au capital de 120.000 euros
Siège social à Lyon (69007), 17 rue Crépet
971 500 517 R.C.S. Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 3 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le 3 février, à 18 heures, au siège social,

La société COGERA FINANCE, associée unique de la société COGERA, représentée par
Monsieur Philippe AYMARD, a pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

-
- Non-renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.
 - Pouvoirs en vue des formalités.
-

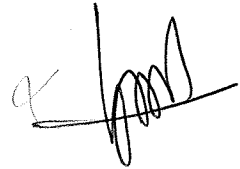
CINQUIEME DECISION

L'associée unique, après avoir constaté que les mandats des commissaires aux comptes de la
société, arrivent à expiration ce jour et que les seuils imposant un commissaire aux comptes ne
sont pas franchis, décide de ne pas renouveler les mandats de :

- Cabinet B+CONSEILS, immatriculé sous le numéro 439 919 176 R.C.S. LYON,
Commissaire aux comptes titulaire,
- et de Monsieur Philippe CHAZALON,
Commissaire aux comptes suppléant.

SIXIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses délibérations, en vue de l'accomplissement des formalités légales.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal

Le Président

Philippe AYMARD